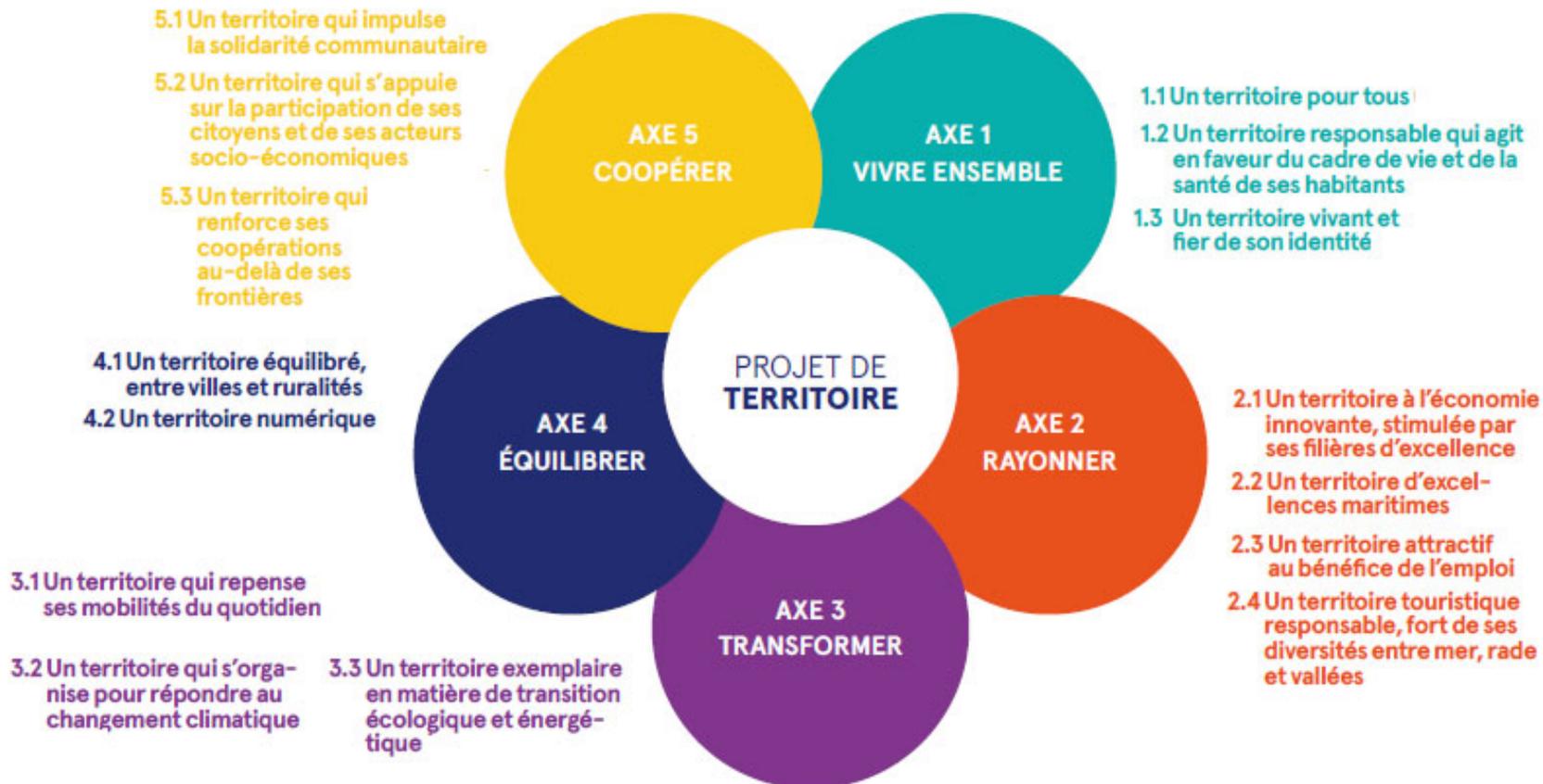


# RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024

DANEVELL OBEREREZH  
2024

La présentation du Rapport d'activité suit désormais la trame du Projet de territoire, adopté par le Conseil communautaire le 9 novembre 2021. Il se constitue de 5 axes et 15 enjeux stratégiques qui formalisent la feuille de route de l'action communautaire d'ici à l'horizon 2030.



**« Une année  
2024  
déterminante:  
80% des 160  
objectifs  
opérationnels  
du Projet de  
territoire  
engagés »**

# BUDGET 2024

Sur la base du compte administratif 2024.

## BUDGET PRINCIPAL

### Ressources principales

- Dotations de l'État
- Impôts locaux  
(taxes foncières, contribution économique territoriale, taxe d'enlèvement des ordures ménagères)
- Fraction de TVA nationale
- Recettes de services rendus à l'utilisateur



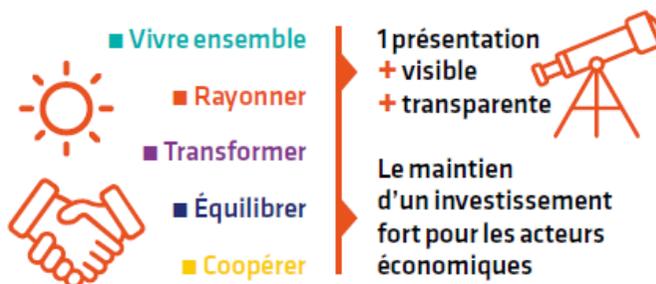
**Un budget à l'équilibre**  
sur les sections de fonctionnement  
et d'investissement



Fonctionnement: **133,99 M€**  
Investissement: **56,62 M€**  
**TOTAL: 190,61 M€**

Malgré un contexte inflationniste, les subventions aux principaux partenaires de Lorient Agglomération sont restées stables.

## UN BUDGET 2024 EN 5 AXES du projet de territoire



## BUDGETS ANNEXES

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
TRANSPORTS URBAINS	49,27 M€	12,28 M€
EAU POTABLE	17,87 M€	9,96 M€
ASSAINISSEMENT COLLECTIF	11,53 M€	12,63 M€
ÉNERGIE	1,05 M€	3,1 M€
PORTS DE PLAISANCE	0,8 M€	5,49 M€
PARCS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES*	2,2 M€	0,5 M€
ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ*	1,67 M€	0,26 M€

\* Comptabilité de stock

## Un très bon niveau d'investissement **56,62 M€**

dont 37,18 M€ de dépenses d'équipement (24,96 M€ sous maîtrise d'ouvrage directe et 12,22 M€ de subventions).



Ce montant inédit d'investissement est financé en partie par le recours maîtrisé à l'emprunt. La dette du budget principal s'élève à 133,3 M€ et la capacité de désendettement est de 6,42 années.

AXE 1  
**VIVRE ENSEMBLE** 

# UN TERRITOIRE POUR TOUS

## Promouvoir un habitat pour tous, partout dans nos communes

Le **PLH 2024-2029** a été définitivement adopté en juin 2024 après 2 ans de concertation. Le budget de ce nouveau PLH est en hausse de 33 % par rapport au précédent : 49,7 M€ sur six ans, dont plus de 35 M€ pour la construction de logements sociaux et la rénovation du parc social. Le PLH fixe comme objectif la construction de 8 259 logements neufs dont 36 % de logements sociaux.

## Développer l'offre de service à la population

Lorient Agglomération a engagé près de 216K € de subventions pour **aider au maintien à domicile des ménages en perte d'autonomie**.

Lorient Agglomération participe également au pôle départemental de **lutte contre l'habitat indigne** qui décide de l'orientation des situations de mal logement: 43 locataires et 6 propriétaires ont été repérés sur le territoire de Lorient Agglomération en 2024.

## Accroître la mixité sociale et intergénérationnelle

Une nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs signée avec l'Etat pour lutter contre le « **sans abrisme** » dans le cadre du programme « Logement d'abord ».

140 situations examinées en **commission logement** ont conduit à 43 attributions par les bailleurs.

73 nouveaux logements ont été attribués à des jeunes dans le cadre du dispositif « **Un toit, deux générations** ».



## Faire de l'Agglomération un territoire inclusif

Le projet **Handicap Innovation Territoire** a été lauréat d'un appel à projet France 2030 visant à faire de Lorient Agglomération un territoire inclusif dans lequel la filière handicap deviendrait une force économique et sociale. Ce projet est porté depuis 2020 par Lorient Agglomération en collaboration avec 37 partenaires.

Différentes actions ont été finalisées en 2024, parmi lesquelles :

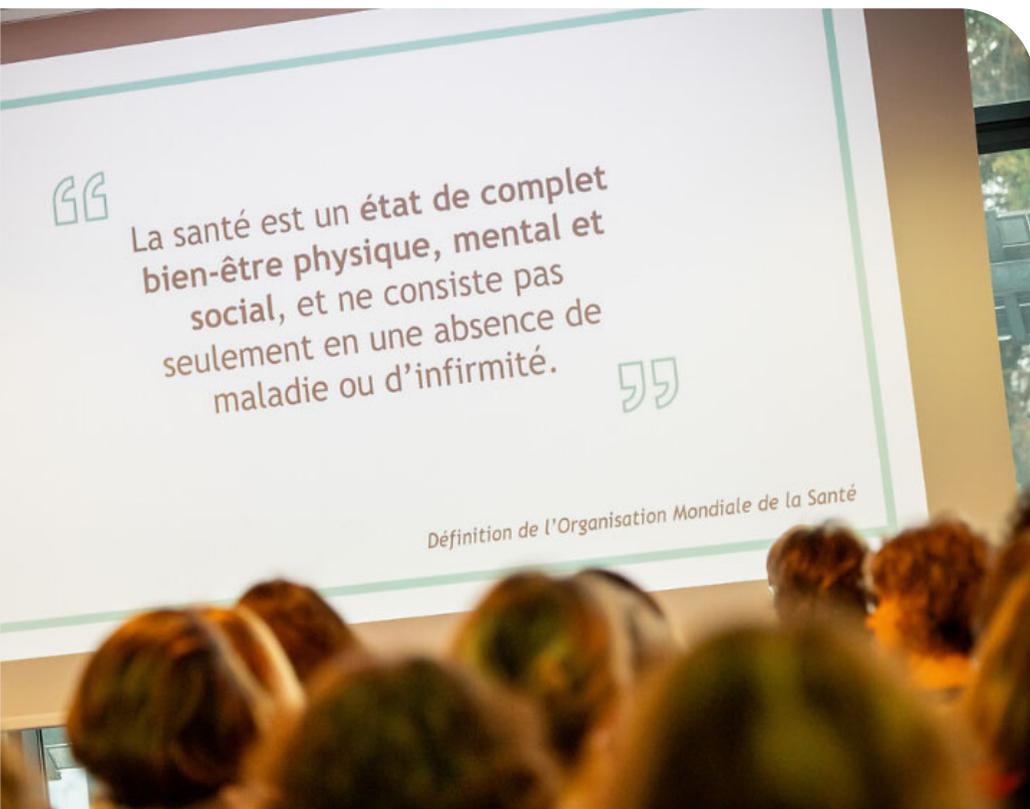
- la mise en ligne de la plateforme « Les Accessibles » sur les lieux et événements accessibles en matière de loisirs, de sport et de culture, ainsi que le calculateur intégré « HITinéraire » pour préparer son trajet en fonction de son type de handicap
- le déploiement des équipements sonores et visuels pour l'information des voyageurs en temps réel sur le réseau de transports en commun
- le cahier des charges du logement adaptable, travaillé conjointement avec Morbihan Habitat, a été finalisé.



# UN TERRITOIRE RESPONSABLE QUI AGIT EN FAVEUR DU CADRE DE VIE ET DE LA SANTÉ DE SES HABITANTS

## Promouvoir la santé et développer la prévention

Dans le cadre du « **Contrat local de santé** » un diagnostic territorial de santé a été réalisé pour déterminer les principaux enjeux du CLS.



## Renforcer l'accès pour tous à une alimentation locale

Un protocole d'engagement adopté pour renforcer l'approvisionnement en **produits locaux dans la restauration collective**.

## Protéger nos ressources et reconquérir la qualité des milieux pour préserver le cadre de vie et la santé

Le **Plan de Résilience Eau** de Lorient Agglomération a été adopté en 2023 par le Conseil Communautaire.

Une série d'actions structurantes a été mise en place en 2024 pour préserver la qualité de l'eau, restaurer les écosystèmes et renforcer les infrastructures hydrauliques :

- **Protéger les captages d'aires d'alimentation** : par exemple - acquisition de foncier agricole intégré aux périmètres de protection des captages;
- **Moderniser les installations de production d'eau potable** : par exemple - reconstruction de l'usine de Beg Minio à Ploemeur;
- **Réduire les surcharges hydrauliques et restaurer la conformité des systèmes d'assainissement** : par exemple - réhabilitation des postes de relevage.

# UN TERRITOIRE VIVANT ET FIER DE SON IDENTITÉ

## Favoriser l'accès à la pratique des sports pour tous sur l'ensemble du territoire

Renouvellement des **contrats de gestion de la patinoire** auprès d'un nouveau concessionnaire : Equalia et renouvellement de la DSP relative à **la gestion et l'exploitation des centres nautiques et des hébergements** auprès de la Sellor.

## Diffuser l'offre culturelle sur tout le territoire

L'**intervention communautaire en matière culturelle** a été adoptée en janvier 2024. Dans ce cadre, 31 dossiers de demande de subvention ont été instruits et 71K€ de soutien ont été attribués.

Au **Haras de Hennebont**, la construction d'une nouvelle halle de spectacles équestres va permettre de renforcer l'attractivité du site et du territoire.



## Valoriser le dynamisme des initiatives associatives

Un budget de 154K€ a été consacré au **soutien des actions associatives**.

Lorient Agglomération a organisé pour la première fois la « **Semaine de la randonnée** » en juin 2023 ce qui a permis de valoriser la vitalité des associations de randonnée.

## Faire de l'Agglomération un territoire phare de la culture bretonne et celtique

Le **schéma linguistique de la langue bretonne** a été adopté en décembre 2024.



**237**

classes du territoire ont bénéficié de séances de découvertes : 10 classes accueillies dans les golfs, 113 à la patinoire, 54 pour le kayak et 60 pour la voile



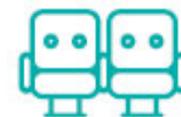
**12**

clubs sportifs du territoire accompagnés dans le cadre du programme « Club Inclusif »



**71200 €**

en soutien aux projets culturels



**1430**

places debout dans la future halle équestre du Haras d'Hennebont

AXE 2  
**RAYONNER** 

# UN TERRITOIRE A L'ÉCONOMIE INNOVANTE, STIMULÉE PAR SES FILIÈRES D'EXCELLENCE



**410 K€**

en soutien des projets  
pédagogique et de  
recherche de l'UBS



**1,5 M€**

de crédits d'État mobilisés  
pour 5 entreprises  
dans le cadre de  
Rebond industriel



**8**

installations agricoles  
aidées

Accompagner et dynamiser le développement économique du territoire

En 2024 :

- Structuration de la **filière Lorient Composite Valley**;
- Poursuite des démarches **Territoire d'industrie et Rebond industriel**;
- Des projets de recherche sur les écosystèmes locaux de l'UBS soutenus dans le cadre du Contrat de projet Etat-Région.

Mettre en cohérence les filières de formation avec les besoins du territoire

Des démarches engagées auprès des industriels, des collèges et organismes de formation pour mieux **valoriser les métiers industriels en tension**.

Garantir le maintien d'une agriculture productive qui sait se réinventer

L'**aide aux installations en agriculture** de Lorient Agglomération a permis de soutenir 2 agricultrices et 6 agriculteurs (dont 3 en circuit court et 3 en agriculture biologique).



# UN TERRITOIRE D'EXCELLENCES MARITIMES

## Conforter les activités maritimes en modernisant les infrastructures

Un **nouveau ponton** livré en 2024 sur le site du Péristyle à Lorient et baptisé « La Découverte ».

Démarrage du chantier de construction de la « **Maison des skippers** », nouveau phare de la course au large qui viendra conforter le niveau de services attendu par les teams et la place internationale du site de Lorient La Base.

## Construire le port de demain

Lorient Agglomération a octroyé des subventions à Ifremer concernant le bassin d'essai, ainsi qu'à Idmer pour la valorisation des produits de la mer.

## Faire de Lorient La Base, la capitale du nautisme

La course transatlantique « **The Transat** » s'est élancée de Lorient La Base en avril 2024 : 48 bateaux étaient au départ avec une arrivée très suivie à New York.

## Fédérer les acteurs maritimes du territoire

Différents **rendez-vous maritimes** grand-public ou professionnels ont jalonné 2024 : Lorient Océans, le festival Pêcheur du monde ou encore le salon Pro&Mer.



# UN TERRITOIRE ATTRACTIF AU BÉNÉFICE DE L'EMPLOI

## Valoriser et promouvoir l'image du territoire

La nouvelle marque « **Lorient Bretagne Sud - Au sens large** » a été lancée officiellement en 2024 à l'occasion de la cérémonie des vœux devant 700 acteurs socio-économiques de l'agglomération.

Parmi les **grands événements** accueillis en 2024, on retiendra notamment le village de la course transatlantique « The Transat CIC », la 3<sup>ème</sup> édition du festival Lorient Océans ou encore la seconde édition du Forum Les Accessibles.

## Soutenir et attirer les porteurs de projets et les talents

Lorient Agglomération cofinance avec la Région, le dispositif « **Pass commerce et artisanat** ». En 2024, 280K€ d'aides ont été attribués auprès de 55 entreprises.

## Renforcer l'attractivité des métiers du territoire

Lorient Agglomération a initié une démarche partenariale avec le tissu entrepreneurial local pour mettre en lumière certains métiers en tension, en particulier : opérateur composite, chaudronnier et mainteneur de ligne industrielle.



# UN TERRITOIRE TOURISTIQUE RESPONSABLE, FORT DE SES DIVERSITÉS ENTRE MER, RADE ET VALLÉES



## Diversifier et valoriser les offres de découverte du territoire

Un nouvel espace muséographique a été créé au cœur de la Cité de la Voile. La « **Cité des Moussaillons** » est un lieu conçu pour les enfants de 2 à 12 ans qui viendra fortement renforcer l'attractivité de cet espace pour le public familial.

## Définir une stratégie de développement de l'économie touristique

Un guichet unique a été créé en 2024 dont le rôle est de coordonner et faciliter l'essor **du tourisme d'affaires**.

Une nouvelle convention d'objectifs pluriannuels a été signée entre l'Agglomération et son office de tourisme afin de cadrer leurs engagements respectifs. Une partie de la stratégie du territoire est portée en commun avec les 6 autres EPCI constituant la destination « Bretagne Sud golfe du Morbihan ».



**1**  
nouvel espace  
de découverte :  
la cité des Moussaillons



**169**  
parcours dans  
l'application Rando  
Bretagne Sud (dont  
57 pédestres, 11VTT,  
41vélos, 3 nautiques,  
2 équestres, 30 BC,  
17 culturels, 8 ludiques)



**16 000**  
participants au Printemps  
de la Randonnée  
du 14 mars au 19 juin  
2024 sur tout le Pays de  
Lorient avec une trentaine  
d'associations impliquées  
dont la FFRP

# AXE 3 **TRANSFORMER**



# UN TERRITOIRE QUI REPENSE SES MOBILITÉS AU QUOTIDIEN

## Améliorer les transports en commun et l'intermodalité

Une **nouvelle DSP mobilités** a été lancée à partir de janvier 2024 avec RATP DEV. Dans ce cadre, des créations ou adaptations de lignes du réseau ont été réalisées, comme la création d'une ligne de bus à haute fréquence T5 ou encore la mise en exploitation d'une nouvelle navette électrique dans l'hypercentre de Lorient.

8 nouveaux bus bio-GNV et 3 navettes électriques ont rejoint le réseau en 2024. Un **nouveau système de billettique** permettant de payer son titre de transport à bord avec sa carte bleue a été déployé.

Lorient Agglomération et les 6 autres intercommunalités Sud Bretagne se sont engagées auprès de la Région Bretagne pour **renforcer les dessertes TER**. A ce titre, elles participent aux frais de fonctionnement et à l'achat de trois nouvelles rames TER.

## Accompagner les usagers au changement de pratiques

Les études pour l'aménagement et l'agrandissement de l'aire de covoiturage de la Villeneuve à Hennebont ont été menées en 2024 pour des travaux programmés en 2025.



**423**

dossiers de location de vélos avec le service iziLo (215 contrats en longue durée, 208 contrats en courte durée)



## Donner aux mobilités douces leur place dans l'espace public

15,5 km d'**aménagement cyclables** ont été réalisés par les communes en 2024 et subventionnés par Lorient Agglomération pour un montant de 60% du reste à charge.

46 abris vélos fermés ont été installés sur le territoire pour favoriser l'intermodalité.

La « **Maison du vélo** » a été inaugurée au début de l'été 2024 : ce nouveau service propose la location de vélos électriques sur de la courte ou longue durée (maximum 6 mois).

# UN TERRITOIRE QUI S'ORGANISE POUR RÉPONDRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

## Faire évoluer les pratiques en matière d'urbanisme

Une cartographie des potentiels fonciers offrant des perspectives de construction de logements dans les communes de l'Agglomération a été réalisée en 2024.

Lorient Agglomération a menée une opération « **Bimby Bunti** » en collaboration avec Villes Vivantes: celle-ci accompagne les propriétaires et futurs propriétaires dans leur projet de création de logements neufs (Bimby) ou de réhabilitation et de reconfiguration de biens immobiliers existants (Bunti) afin de créer une offre de logements bien situés et sans étalement urbain.

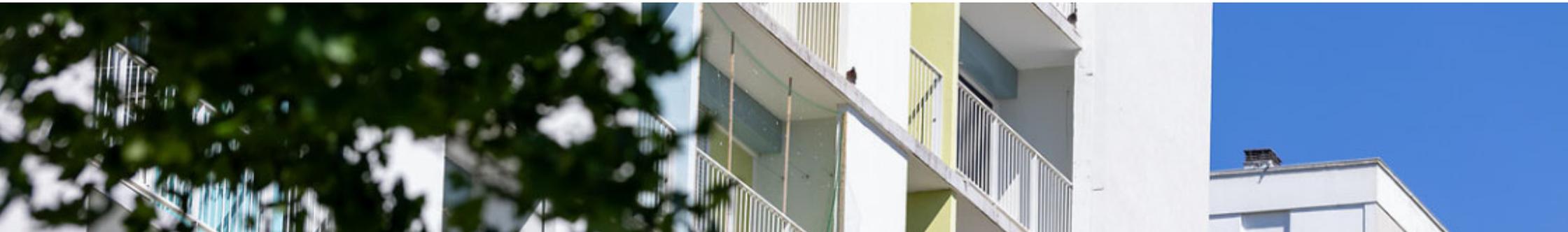
Une quinzaine d'**adaptations de PLU** a été réalisée (modifications ou révisions allégées) en 2024 pour permettre la mise en œuvre de projets communaux ou intercommunaux. La révision générale de Guidel a été approuvée en 2024.

## Améliorer les performances écologiques et énergétiques des bâtiments

L'Espace Info Habitat, guichet local de l'habitat, identifié comme **Espace Conseil France Renov** a été fortement mobilisé sur les questions liées à l'évolution de l'aide gouvernementale MaPrimRénov (1765 ménages renseignés ainsi que 298 visites à domicile réalisées). Lorient Agglomération a accordé 185 subventions liées à un projet de rénovation énergétique, dont 116 dossiers associés à une demande MaPrimeRénov.

En 2024, 34 **copropriétés** (778 logements) ont sollicité Lorient Agglomération pour la réalisation d'un audit énergétique.

Lorient Agglomération participe aussi à la **rénovation énergétique du parc social** en apportant des subventions pour les travaux permettant de diminuer la consommation énergétique des bâtiments : 8 projets subventionnés en 2024 (2,4M€).



## Agir pour prévenir les risques naturels

Une étude de faisabilité a été conduite sur la **réutilisation des eaux usées traitées issues de la station d'épuration de Ploemeur** afin de répondre aux besoins d'irrigation du golf local et à l'arrosage des terrains du FC Lorient.

Sur le plan tarifaire, une **nouvelle structuration des grilles d'eau et d'assainissement** a été mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2024, introduisant un système à quatre tranches pour les usages domestiques et une tarification spécifique pour les usagers non domestiques. Ce changement s'est accompagné de la création d'un dispositif de chèque eau destiné à soutenir les foyers les plus fragiles. Par ailleurs, le dispositif d'aide à la récupération des eaux de pluie a été maintenu et élargi aux associations de jardins partagés.

Le **Schéma Directeur des Eaux Pluviales** a été présenté au Bureau communautaire en mai 2024. Plusieurs chantiers favorisant l'infiltration ont été engagés en lien avec les communes, notamment à Lorient dans le quartier de Merville, où une étude croisée urbanisme/hydraulique a été lancée pour réduire les risques d'inondation.



**12 119 651 M<sup>3</sup>**  
d'eau potable ont été produits en 2024. Le territoire de Lorient Agglomération a par ailleurs délivré 1578 541 m<sup>3</sup> à AQTA et CCBB0 notamment.



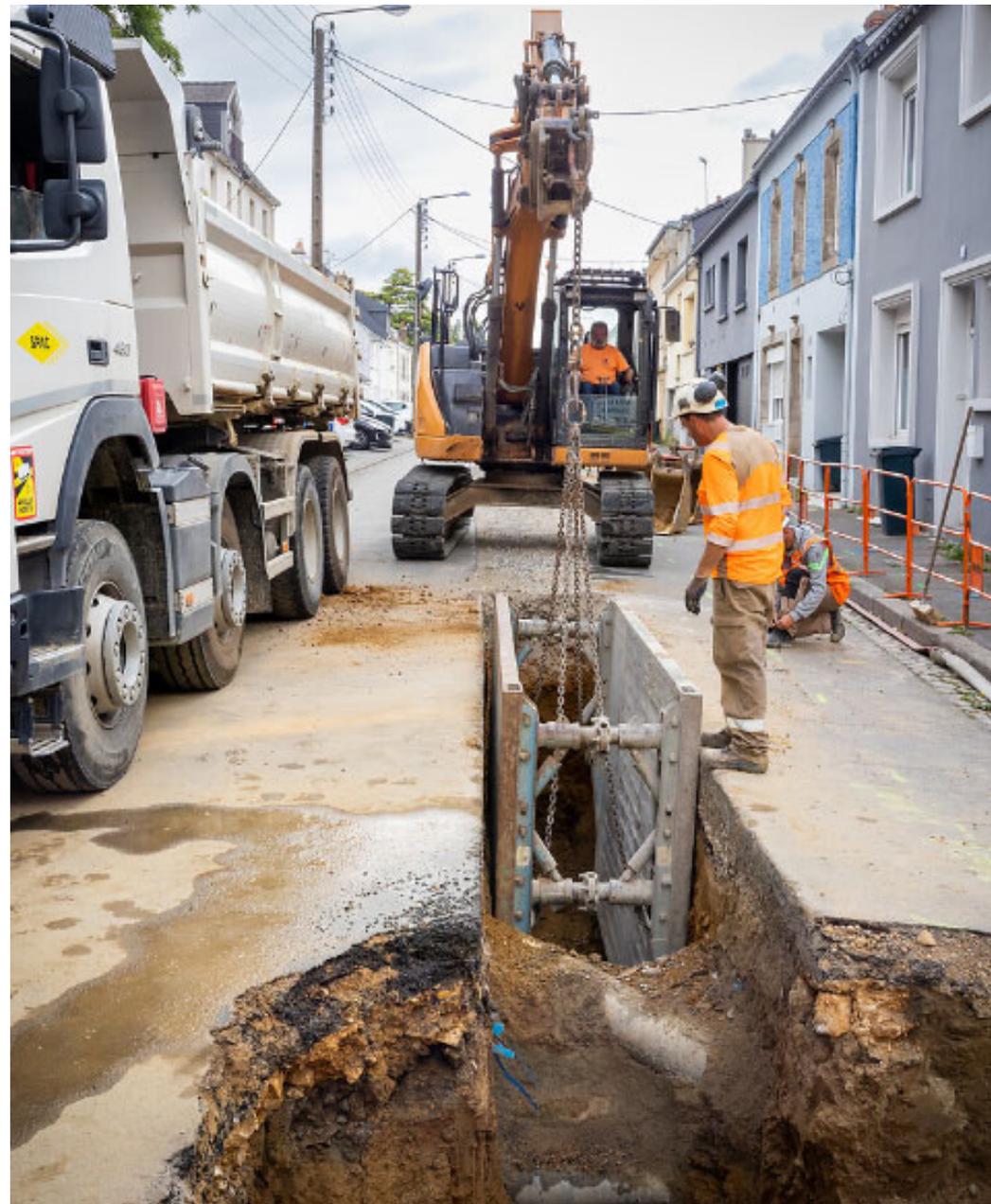
**16 401**  
mètres linéaires de réseaux ont été renouvelés en 2024 (soit 0,68 % du linéaire total des réseaux)



**402**  
demandes de chèques eau ont été instruites en 2024. 137 ont entraîné une réponse positive pour un montant global de 4 202 €



**45**  
actions du Plan de résilience eau (sur 48) étaient engagées fin 2024. Lorient Agglomération reconnue "Territoire d'eau en transition écologique" par l'association AMORCE



# UN TERRITOIRE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGETIQUE

## Contribuer à l'autonomie énergétique décarbonée

Une nouvelle **ferme solaire** a été mise en exploitation en 2024 à Kermat, à Inzinzac-Lochrist. Il s'agit de la plus grande ferme solaire du territoire.

Un **contrat chaleur renouvelable** a été renouvelé pour la période 2024/2027 avec Quimperlé Communauté et la SPL Bois-Energie.

Le lauréat de la première tranche du projet **éolien offshore Groix-Belle-Île** a été nommé (250MW).

80% des 70 actions du **Plan de résilience énergétique** sont engagées ou réalisées. Ces mesures ont permis d'atténuer les effets économiques de la crise énergétique et de renforcer l'autonomie du territoire.

Lorient Agglomération est aujourd'hui la seule communauté d'agglomération en France labellisée au niveau **4 étoiles « Territoire engagé climat air énergie »**.

## Faire de l'agglomération un territoire vertueux en matière de prévention et valorisation des déchets

L'**abaissement de fréquence de collecte** a poursuivi son déploiement en 2024. Ce dispositif permet d'optimiser les coûts du service, tout en ajustant le service aux besoins réels lorsque le tri est correctement effectué.

Le **schéma de traitement des déchets** a été revu à la fin de l'année 2024 entérinant l'arrêt de la stabilisation des déchets ménagers résiduels (DMR) et la limitation de l'enfouissement à 50 % des entrants autorisés, conduisant à transporter l'autre moitié des tonnages en Unité de valorisation énergétique.



**587 kg**

de déchets produits par habitant en 2024



**24%**

des déchets collectés en porte-à-porte, 25% dans les conteneurs verre et papiers et 50% en déchèterie



**1000 T**

c'est le poids déposé en conteneur textile par les habitants : 55% seront réemployés, 30% pourront être recyclés et 15% seront adressés en unité de valorisation énergétique



**244€**

c'est le taux annuel moyen de TEOM sur Lorient  
Agglomération : son taux a été gelé depuis 2018, malgré la hausse des coûts de traitement



# AXE 4 ÉQUILIBRER



# UN TERRITOIRE EQUILIBRÉ ENTRE VILLES ET RURALITÉS

## Développer les pôles de centralité regroupant les fonctions essentielles

Dans le cadre du programme national **Petites Villes de Demain**, Lorient Agglomération accompagne la redynamisation des centralités des 3 communes lauréates de ce dispositif en assurant une fonction de conseil et de pilotage sur de multiples thématiques (commerce, habitat, mobilités, urbanisme), de la structuration de plans d'actions à la réalisation opérationnelle et la recherche de financements.

## Valoriser les atouts de la ruralité

**LEADER** est l'acronyme de « **Liaison entre actions de développement de l'économie rurale** ». Ce programme de subvention européen est destiné à financer des projets participant au développement et à l'attractivité des zones rurales de de chaque Pays breton. Deux comités de programmation ont été réunis en 2024 et un projet a été sélectionné.



# UN TERRITOIRE NUMÉRIQUE

## Faire de Lorient Agglomération un territoire 100% connecté

En 2024, Lorient Agglomération a développé son **réseau d'antennes LoRa**, pour amorcer la mise en oeuvre de projets de territoire connectés et dans le cadre du projet CELTIC visant à développer des cas d'usages connectés, Lorient Agglomération va étendre son réseau à l'ensemble des communes sur plusieurs années. Les études d'implantations et le déploiement des premières antennes ont commencé.

## Accompagner la transition numérique auprès de tous les usagers

Un répondeur vocal utilisant **l'intelligence artificielle** a été mis en place en 2024 après une période d'essais. Cette solution permet de désengorger le numéro vert de la collecte des déchets en renseignant les usagers sur des questions simples et en renvoyant les questions techniques amenant des réponses plus complexes vers les agents d'accueil de l'agglomération.

## Agir pour un numérique responsable

Lorient Agglomération intervient dans **l'accès au droit et à l'inclusion numérique** autour de la démarche Portréa et en subventionnant une association travaillant sur l'inclusion numérique.

Lorient Agglomération s'est engagée dans la rédaction d'une stratégie numérique responsable qui sera validée fin 2025.



AXE 5  
**COOPÉRER**

The graphic consists of two red speech bubble icons. The first is a larger square bubble with a tail pointing downwards and to the left. The second is a smaller square bubble with a tail pointing downwards and to the left, positioned to the right and slightly above the first bubble.

# UN TERRITOIRE QUI IMPULSE LA SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE

## Renforcer la proximité de l'agglomération auprès de ses communes membres

En janvier 2024, Lorient Agglomération a proposé un nouveau dispositif financier unique et simplifié qui répond au besoin de visibilité des communes pour pouvoir programmer et engager leurs projets : **le contrat territorial**.

La déclinaison du **Pacte de gouvernance** s'est poursuivie en 2024. Un état d'avancement a été exposé aux 25 maires lors du comité de suivi en juin 2024.

## Faciliter les coopérations entre communes pour améliorer l'offre de services

Lorient Agglomération a intégré le dispositif de la **Convention territoriale globale (CTG)**. Cette démarche stratégique partenariale vise à mettre les ressources de la Caisse d'Allocation familiale (Caf), tant financières que d'ingénierie, au service d'un projet social de territoire. Elle permet de délivrer une offre de service complète aux familles, de manière structurée et priorisée. Les CTG couvrent, en fonction des résultats du diagnostic, différents domaines d'intervention : petite enfance, enfance jeunesse, parentalité, accès aux droits, inclusion numérique, animation de la vie sociale, logement, handicap, accompagnement social.



## Améliorer l'implication des communes au travers d'une gouvernance partagée

L'organisation d'une **conférence annuelle** présentant les grands projets de Lorient Agglomération a été proposée aux élus des communes pour la première fois en janvier 2024.

# UN TERRITOIRE QUI S'APPUIE SUR LA PARTICIPATION DES CITOYENS ET ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES



Faire connaître et reconnaître l'action de l'Agglomération auprès des citoyens et acteurs socio-économiques

L'un des principaux objectifs en communication de Lorient Agglomération est de permettre aux habitants et acteurs socio-économiques d'identifier les actions qu'elle mène, à leur service : signalétique sur l'espace public (Maison de l'entreprise, espace d'accueil social du terrain des gens du voyage du Gaillec en 2024), campagnes de communication (logement étudiant, promotion du paillage et du mulching, promotion des mobilités douces), relations presse, magazine « Les Nouvelles », présence sur les réseaux sociaux.

Conforter le rôle du Conseil de développement dans les dynamiques participatives

Une Charte de coopération a été adoptée entre Lorient Agglomération, Quimperlé Communauté, Blavet Bellevue Océan Communauté et le Conseil de développement du Pays de Lorient-Quimperlé. Par cette signature, les 3 intercommunalités confirment le rôle de l'instance comme un partenaire essentiel en faveur de la participation citoyenne autour d'enjeux importants sur leurs territoires et s'engagent à lui permettre de se renforcer pour favoriser le bon exercice de ses missions.



# UN TERRITOIRE QUI RENFORCE SES COOPÉRATIONS AU-DELÀ DE SES FRONTIÈRES

## S'affirmer comme le 3<sup>ème</sup> pôle breton

Le protocole de coopération « **Breizh Go Express Sud** » a été signé en décembre 2024. Il se concrétisera par l'ajout de circulations TER supplémentaires sur l'axe Vannes-Quimper jusqu'à Rennes ou Nantes. C'est la première fois en France que des intercommunalités décident de cofinancer l'acquisition de rames Regio 2N avec la Région et de travailler conjointement sur ces nouveaux services.

## Renforcer les liens avec nos partenaires à l'échelle des bassins de mobilités et d'emplois

Lorient Agglomération, Quimperlé Communauté et Blavet Bellevue Océan Communauté se sont engagés, avec la Région Bretagne dans **un Pacte de cohérence régional et territorial**. Ce nouvel outil permet de définir collectivement, à l'échelle des Schémas de cohérence territoriale (SCoT), des priorités d'action partagées. Il vise ainsi à mieux coordonner la coopération à l'échelle d'un bassin de vie.

## Développer nos coopérations et réseaux aux échelles nationale et internationale

Lorient Agglomération a lancé en 2024, une **action de coopération internationale à l'échelle communautaire**, avec dans un premier temps le Sénégal et le Vietnam. Cet engagement de l'Agglomération concourt au partage du savoir-faire entre partenaires tout en renforçant la connexion de l'Agglomération de Lorient à l'international.





MERCI DE VOTRE ATTENTION !

[www.lorient-agglo.bzh](http://www.lorient-agglo.bzh)

